

INSCRIPTIONS POUR LES COLIS DE NOËL 2012 (Inscription obligatoire chaque année)

La municipalité offre à tous les Mauriciens et Mauriciennes âgés de 65 ans et plus (âge au 31.12.2012), un colis (Distribution prévue les mardi 18 et mercredi 19 décembre 2012) ou un repas qui aura lieu le samedi 19 janvier 2013 à 12h00 à la salle des fêtes communale.

Le conjoint de moins de soixante cinq ans ou accompagnateur non Mauricien sera le bienvenu s'il désire venir au repas, une participation financière lui sera demandée (montant encore inconnu à ce jour et à régler par chèque en mairie la première semaine de janvier 2013).

Attention : Chaque Mauricien ou Mauricienne de 65 ans et plus qui réside sur la commune, doit s'inscrire en retournant le coupon ci-joint en mairie **avant le 30 septembre 2012**. Pour les personnes non inscrites en 2011, bien vouloir joindre, pour les locataires, un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'eau...) et pour les propriétaires, le dernier avis d'impôt foncier.

L'inscription des résidents de la Roseraie et des Mimosas se fera par l'intermédiaire des établissements.



ASSOCIATIONS MAURICIENNES Informations importantes

Le dossier annuel des associations a été envoyé à chaque association mauricienne début septembre.

Merci de bien vouloir le retourner complété en Mairie

au plus tard pour le vendredi 5 octobre 2012.

Les services de la Ville restent à votre écoute pour tout besoin d'information.

ÉVOLUTION DU SERVICE DE PORTAGE À DOMICILE

Depuis 2000, la commune propose par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale un service de portage de repas à domicile.

Pour en bénéficier, il suffit soit de ne pouvoir confectionner soi-même ses repas (fragilité chronique ou passagère) soit d'avoir au moins 65 ans.

Dans le cadre de la nouvelle délégation du service de la restauration, en plus des livraisons quotidiennes, des repas peuvent être réservés les samedi, dimanche et jours fériés.

Le service du CCAS est à votre disposition pour plus de renseignements.

Ont participé à ce journal :

- Roger Berthe
- Catherine Briday
- Joëlle Chanal
- Jeanine Decoeur
- Marc Micoud
- Véronique Millet
- Anne Pinel-Brizard
- David Pourchaire
- Yaël Pourchaire
- Daniel Rosique
- Violaine Ribadeau-Dumas
- Yves Roux

Une collecte de sang est organisée le jeudi 13 septembre de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h Salle Allégo, Place de la République à Miribel.

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution: Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08
e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr
http://www.saint-maurice-de-beynost.fr

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Le samedi : de 9 h à 18 h

AGENDA de septembre

Dim 2 : challenge de la municipalité au boulodrome OSMBoules

Jeu 6 : concours de pétanque au Clos par les Anciens RPF et Toray Plastics

Sam 15 : Forum des Mauriciens – AG du Twirling Bâton à la salle des fêtes – Vide grenier du Club Amitié Loisirs devant le Club

ÉTAT CIVIL

Mariages

Émile BERTRAND et Mickaël KELLER, le 30 juin
Laetitia TERRIEN et Sébastien MEDARD, le 7 juillet
Ebtiseme MAHJOUB et Farid KRIMAT, le 14 juillet

Naissances

Mailly BELON, le 24 juin
Daphné PERRIN, le 8 juillet
Enes HALIMI, le 13 juillet
Yann TRÉBOIS, le 15 juillet
Valentino FRAIOLI, le 25 juillet
Bastyan PINAULT, le 27 juillet
Alexi HUAMAN, le 8 août
Mario EL REFAI, le 22 août

Décès

Monique JACQUIER ép. THONNIER, le 26 juin
Marcelle LE GALL vve THEVES, le 11 juillet
Jean MASSON, le 29 juillet
Amélie CARTOUX, le 11 août
Denise RAMEAU vve VARNET, le 22 août

PERMANENCES DES ÉLUS samedi de 10 h à 12 h

- * 1^{er} sept : Robert Resta Adjoint aux affaires scolaires
- * 8 sept : Françoise Roy Adjointe aux finances
- * 15 sept: Robert Resta Adjoint aux affaires scolaires
- * 22 sept : Catherine Briday Adjointe enfance – jeunesse
- * 29 sept : Lydie Pons Adjointe aux affaires sociales



LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



N° 122— septembre 2012

ÉDITO

Paisible et sereine, telle fut la rentrée à Saint-Maurice. Beaucoup de sourires coté enseignants, peu de pleurs chez les tout petits. Une toute nouvelle équipe en élémentaire dont le directeur, Alain Guiffroy, a pris la tête. Moins de changement en maternelle où Aurore Duffaud accueillait les petits Mauriciens dans une excellente ambiance. Il faut dire que, pour les enseignants, le fait de sortir du colimateur de l'État et de retrouver la considération à laquelle leur métier à droit, se ressent immédiatement. Si l'on ajoute une adéquation entre le nombre d'élèves et le nombre de classes, optimum, nous devrions, à Saint-Maurice, vivre une bonne année scolaire. Pour ce qui est des équipements, les deux groupes scolaires séparés, disposant de grandes surfaces dans les classes comme dans la cour, équipés de deux restaurants scolaires et d'une cité de la petite enfance, permettent une sociabilisation et une éducation continues pour les jeunes Mauriciens. Cette année encore la municipalité placera l'école au 1^{er} rang de ses obligations. Par une écoute et un dialogue continus avec la communauté éducative, Robert Resta, adjoint aux affaires scolaires, veillera à cet accueil de qualité que nous souhaitons pour nos enfants. Et vous, chers parents... Je compte sur votre implication quotidienne aux cotés de vos enfants. À l'école, ils vont acquérir de l'« instruction », de la culture dont ils ne pourront tirer profit que si vous leur inculquez les valeurs et les principes de la vie de citoyens. Bonne année scolaire à vous tous.
Le Maire, Pierre Goubet

FORUM DES MAURICIENS Deuxième édition

Afin de vous sensibiliser aux richesses associatives et aux initiatives locales, la commune de Saint-Maurice-de-Beynost organise la deuxième édition du **Forum des Mauriciens** :

Le samedi 15 septembre de 10h à 14h

À cette occasion, la Sathonette ouvre ses portes pour une matinée découverte. Cette date coïncide avec les Journées Européennes du Patrimoine.

Une présentation de tous les services municipaux sera faite. Les élus accorderont une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants.

Comme l'an passé, une participation active de chacun permettra de dynamiser ce projet.

Vous pourrez rencontrer les professionnels de l'école maternelle et les associations de parents d'élèves (FCPE, Sou des écoles laïques).

Vous pourrez venir chercher des informations auprès des partenaires institutionnels et de territoire tels que la CAF, le Conseil Général, la CCMP, l'Office du tourisme.

Des associations d'aide à la personne seront présentes : ADMR, Aides aux mères, Croix rouge...

De nombreuses animations seront proposées pour petits et grands : volley, boxe, gym, tennis, karaté, step, twirling bâton, musique, pièce de théâtre, démonstrations des sapeurs-pompiers...

Pour faire connaître les associations présentes, un Pass loisirs pourra être distribué.

Cette journée sera l'occasion de profiter pleinement du parc de la Sathonette.



S O M M A I R E

Et pendant ce temps à la mairie

- Compte-rendu du conseil municipal
- Patrimoine : Saint-Maurice autrefois
- Une nouvelle recrue pour la police municipale

Ça bouge à Saint-Maurice

- Amitié-Loisirs
- Petit chemin, grandes agapes
- Sapeurs-pompiers
- La bibliothèque
- Café-lectures
- Twirling bâton
- Caisses à savon
- Les transfos

Du côté des écoles

- École élémentaire
- Alain Guiffroy, nouveau directeur
- École maternelle

Vie pratique

- Colis de Noël
- Associations mauriciennes
- Le portage à domicile
- Date « Don du sang »

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2012

Personnel :

Modification du tableau des emplois : création d'un poste RAM .La commune, par la séparation du dispositif actuellement conduit avec Beynost, et de manière à répondre aux besoins et demandes des familles et assistantes maternelles, va se doter de son propre Relais Assistante Maternelle à compter du 1^{er} septembre 2012. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de créer au tableau des emplois permanents de la commune un poste d'éducateur de jeunes enfants, sur la base d'un temps de travail de 17h30 hebdomadaires.

Le coût est identique au fonctionnement actuel (mutualisé avec Beynost) malgré un développement des temps proposés. Unanimité.

Urbanisme (délibérations adoptées à l'unanimité) :

Participation pour assainissement collectif. L'article 30 de la loi de finances du 14 mars 2012 supprime, à compter du 1^{er} juillet 2012, la participation pour raccordement à l'égout (PRE) et la remplace par une participation pour l'assainissement collectif (PC). Sur la base de tarifs identiques à ceux de l'ancienne taxe, le conseil municipal se prononce sur la nouvelle participation.

Achat du terrain Keuroghlian. À la suite de travaux d'élargissement et d'aménagement de la route de Genève, une partie du trottoir est situé sur la propriété de M. Keuroghlian. De manière à régulariser la situation, la commune doit faire l'acquisition d'une partie de la parcelle AC 325, pour une surface de 18 m². Cette acquisition se fera pour le prix de 1 €.

Quartier des Folliets - convention de groupement de commandes. La SEMCODA propose à la commune la création d'un groupement de commandes en vue de réaliser des travaux d'aménagement au sein des Folliets, de manière à pouvoir entamer la phase opérationnelle de requalification du quartier. Compte-tenu de l'imbrication des différentes propriétés, tant de la commune que de la SEMCODA, une étude globale est nécessaire. La SEMCODA se propose de coordonner cette action, sans rémunération. Chaque membre du groupement de commande s'engage à hauteur de 50 % du montants des frais totaux à participer aux frais engagés par le coordonnateur pour la mise en place des consultations et la préparation des marchés (frais de publication, frais de tirages sur justificatifs et forfait de secrétariat estimé à 1 000 €).

Quartier des Folliets - Convention de conduite d'opération. La SEMCODA propose à la commune d'assurer une mission de conduite d'opération en vue de réaliser les travaux d'aménagement du quartier des Folliets, celle-ci disposant des personnels compétents pour assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage. En contrepartie de cette tâche, le coordonnateur percevra une rémunération fixée à 1,5 % du prix de revient H.T. des travaux et honoraires objet de la présente convention.

Affaires scolaires :

Rapport d'activité 2011 du service délégué de la restauration. En application de l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire du service de la restauration transmet chaque année à la commune son rapport d'activité. Il en est fait une présentation devant le conseil municipal.

Groupement de commande CCMP transports Lilô. La CCMP propose à ses communes membres la mise en place d'un groupement de commandes destiné à obtenir un moindre coût pour les transports des enfants du 1^{er} degré en direction de l'espace aquatique Lilô. La présente convention vise à autoriser la CCMP à lancer une consultation visant à la désignation d'un même prestataire. M. Roche et M. Resta sont désignés respectivement membre et membre suppléant de la Commission d'appel d'offres pour ce marché. Les communes gardent à leur charge le coût de l'entrée à l'espace aquatique, ainsi que le coût du transport. Délibération adoptée à la majorité (1 voix contre).

Enfance-Jeunesse :

Règlement du service TMP / ALSH. La désignation d'un nouveau délégataire pour la restauration entraîne des modifications dans le règlement du service TMP / ALSH. Le conseil municipal apporte donc les modifications au règlement nécessaires au nouveau mode de fonctionnement, notamment dans ses parties réservation des repas et paiement. Unanimité.

Bâtiment - Travaux - Voirie :

Rapport d'activité 2011 du service délégué de l'assainissement. En application de l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire du service de l'assainissement transmet chaque année à la commune son rapport d'activité. Il en est fait une présentation devant le conseil municipal.

Appel d'offres pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux. Le marché passé avec l'entreprise CARRARD pour le nettoyage des bâtiments communaux étant parvenu à son terme, une nouvelle consultation a été lancée en avril 2012. Après analyse des offres, l'entreprise EUROPE SERVICES PROPLETE a été retenue. Unanimité.

**Permanences de Mme Lydie Pons ,
adjointe aux affaires sociales :
les lundis 10 septembre et 1^{er} octobre
De 14 h à 15 h 30**

À L'ÉCOLE MATERNELLE SAINT EXUPÉRY

L'école Saint Exupéry a fait sa rentrée sous la direction d' Aurore Dufaud (disponible en direction le lundi) Cette année encore l'école mauricienne accueille les enfants de moins de trois ans dans la mesure des places disponibles. La rentrée est adaptée pour ces tout-petits. Les classes fonctionnent en ½ groupe de 9 h à 10 h 30 et de 10 h 30 à 12 h.



Le rythme est déjà pris !!

L'école est grande ouverte pour les parents qui apprécient cette démarche (plus de 100 personnes à la réunion de pré-rentrée lundi soir. Pendant toute la première semaine, les classes de petits et de petits moyens ouvrent leurs portes aux parents les après midi à partir de 15h30. Cette opération portes ouvertes avaient déjà connu un gros succès en juin.

Pendant l'été des aménagements et améliorations ont été réalisées par les services techniques en particulier le déplacement du portail du pré de récréation. L'école fonctionne dans des conditions optimales en particulier par la présence d'une ADSM par classe une nouvelle arrivante cette année dans la classe d'Aurore Dufaud, Séverine Cotti.

Organigramme Antoine Saint-Exupéry

Petits/ Tout-petits	Séverine Hervieu
Petits/ Tout-petits	Sophie Chevasson / bertrand Pastor
Petits / Moyens	Céline Lefebvre / bertrand Pastor
Petits / Moyens	Auréli Descorme
Moyens	Aurore Dufaud
Grands	Marie Paule Castellon
Grands	Auréli Barde



Accueil des tout petits

Suite du compte rendu du Conseil Municipal

Affaires sociales :

Tarifs du centre Jacques Brel. Le marché pour la gestion et l'animation du centre Jacques Brel arrive à son terme au 31 août 2012. Dans l'attente d'une gestion définitive et en fonction du diagnostic lancé (cf. questionnaires à l'ensemble de la population), le MAPA a été relancé en juin 2012, prévoyant la gestion au-delà de cette date. Dans l'attente des offres et du choix retenu pour la gestion du centre Jacques Brel, il convient de fixer les tarifs applicables aux activités proposées par le prestataire qui sera désigné. Délibération adoptée à la majorité (1 abstention).

Convention d'utilisation du centre Jacques Brel. Afin de permettre au prochain prestataire qui sera désigné pour la gestion définitive du centre Jacques Brel, il convient de mettre le bâtiment à disposition au moyen d'une convention.

Délibération adoptée à la majorité (1 abstention).

Divers : choix du nom de la voirie interne du forum des sports :

La voie permettant la desserte du forum des sports et le centre aquatique Lilô ne possède pas de dénomination. Il est décidé de l'appeler « Allée du Forum ». Unanimité.

Questions et informations diverses :

Monsieur le Maire fait état des événements récemment survenus sur la commune, à la suite d'infractions au code de la route commises par des pilotes de moto et la saisie des engins par la justice. Il est ainsi dénombré en 6 semaines 15 incendies volontaires de véhicules (13 voitures particulières, 1 fourgon de transport, 1 poids lourd). Après contacts répétés avec le commandant du groupement de gendarmerie, Monsieur le Maire envisage de se rapprocher directement du Préfet pour faire cesser ces agissements.

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT

La rentrée 2012 /2013 est celle du changement à l'école Jacques Prévert. L'occupation des locaux a été réorganisée pour une meilleure rationalisation des coûts et des moyens. Le nouveau bâtiment est dédié aux classes. Seules deux classes sont maintenues au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment. Il s'agit de celles de Mme Rivas et de Mme Benâini. La salle des maîtres occupent la troisième salle.



L'école conserve ses 11 classes dont la Cliss avec 13 élèves. L'équipe enseignante est largement renouvelée avec l'arrivée de Valérie Bureau en CP, Audrey Clais en CE1, Viviane Chanel en CE2 et Marie Laure Morandat en CM1. Christophe Mongenot, titulaire remplaçant, est présent dès la rentrée, une des enseignantes étant en formation. Cette année scolaire, Jacques Prévert bénéficiera d'une assistante de vie supplémentaire : Virginie Aubert, à temps plein, pour deux élèves de CP. Enfin Séverine Pélissier est la titulaire remplaçante du secteur et basée sur l'école de Saint Maurice. Les deux jours de poste de direction seront le Mardi et le jeudi.

Organigramme Jacques Prévert

CP	Valérie Bureau	Véronique Maudrin
CE1	Annie Lacour	Audrey Clais
CE2	Christine Boulanger	Viviane Chanel
CM1	Djemila Benâini	Marie Laure Morandat
CM2	Alain Guiffroy	CP/ CM2 Marie Rivas

Nouvelle organisation a voulu dire beaucoup de déménagements pendant les vacances à la charge des services techniques. Les toitures des préaux et anciens bâtiments ont été rénovés pendant les vacances.

Alain Guiffroy, le nouveau directeur



Les Mauriciens le connaissent bien puisqu'il est enseignant à Jacques-Prévert depuis 32 ans. Il a déjà connu deux générations d'élèves. Suite au départ de Christine Grumel, Alain Guiffroy qui a passé et réussi le concours de Directeur, a été nommé Directeur de l'Ecole Élémentaire de Saint Maurice. Originaire de Bourg en Bresse, il est installé sur le canton depuis 32 ans. Outre sa vocation d'enseignant, Alain Guiffroy est passionné de minéralogie et de paléontologie. Universitaire associé à des travaux de recherche du CNRS en paléontologie, il a aussi été un des auteurs d'un ouvrage de pré-inventaire des richesses archéologiques du canton de Miribel : il a rédigé la partie concernant la commune de

Saint Maurice de Beynost

À l'aube d'une année scolaire qui annonce de profondes modifications (horaires, rythme contenu des programmes, formation des enseignants), Alain Guiffroy décline son rôle sur plusieurs thèmes :

« Un directeur est au carrefour de nombreuses démarches vers l'institution, les collègues, les parents, les élèves. Son rôle est d'impulser des idées et de donner un sens, une orientation générale. Un directeur connaît les contraintes du terrain : Saint Maurice compte 27% de logements sociaux, une population très hétérogène. Il s'agit de faire de cette diversité un atout, une fenêtre ouverte sur le monde. Mon objectif est de rendre l'école plus lisible pour tous les parents et les enfants. Nous sommes des professionnels mais nous devons être accessibles, oublier le langage éducateurs pour plus de simplicité dans la communication.

Je veux être un animateur pédagogique. Il n'y a aucun lien hiérarchique entre les enseignants et le directeur. Mon rôle est de veiller à l'harmonie des pratiques pédagogiques pour que les élèves trouvent de la continuité dans leur scolarité.

Aujourd'hui, les situations économiques sont difficiles pour certaines familles, pour d'autres c'est la structure familiale qui est fragilisée. Cela demande une grande disponibilité une écoute au sein de l'école.

Il s'agit de trouver l'équilibre : le bureau du Directeur doit être ouvert à tous, mais doit respecter la confidentialité absolue des problèmes individuels. »

Patrimoine : du temps où le bâtiment de la mairie accueillait les écoles !



PATRIMOINE : SAINT MAURICE, AUTREFOIS



La gare



Montée de la Paroche



L'usine



Route nationale



L'église, vue du bois



Rond point d'Arménie

Les journées du patrimoine ont lieu les 15 et 16 septembre prochains.

Une expo « Il était une fois...notre enfance » se tiendra à l'Office du tourisme de la CCMP, 1104 grande rue à Miribel (Samedi : 9h-12h; 15h-18h — Dimanche : 10h-12h ; 15h-18h).

Le 15 septembre, à Saint-Maurice, vous pourrez :

Caves Grumel Le Mas Rolland	Visite de la cave avec dégustation de vin & animation théâtrale «Un pied de vigne»	À 9h
Départ : Cave Grumel	Rando 1900 commentée	À 10h15 Arrivée à 11h15 à la Sathonette
Parc de la Sathonette	Forum des Mauriciens	De 10h-14h
Montée de la Paroche	Animation musicale par l'Académie de Musique et de Danse de la CCMP	À 10h30
	Animation théâtrale "Les vieux métiers"	À 11h30
	Animation théâtrale "Apéritif"	À 12h30
	Stand Office de Tourisme de la CCMP	De 10h-14h
Caves Grumel Le Mas Rolland	Visite de la cave avec dégustation de vin, animation musicale avec la chorale de l'Académie de Musique et de Danse de la CCMP & animation théâtrale «Un pied de vigne»	À 14h

UNE RECRUE POUR LA POLICE MUNICIPALE



Adrien Giroud a rejoint le service de police municipale le lundi 3 septembre 2012 en remplacement du brigadier chef principal Frédéric Gallet parti en mutation dans une autre collectivité.

Jeune lauréat du concours en 2009, Adrien Giroud avait postulé à cette époque pour notre collectivité. Son jeune âge ne lui a pas permis d'être retenu à ce poste. Persévérant et voulant goûter à notre région, le jeune policier présente une nouvelle fois sa candidature avec succès ce coup ci. Venant de Saint-Martin de Belleville (73), commune de haute montagne, il a pu acquérir un début de carrière prometteur en ayant sous sa responsabilité une quinzaine de saisonniers, il reste 2 ans ½ à ce poste. L'effectif étant à nouveau de 3 policiers municipaux, la population pourra compter sur une présence journalière plus accrue.

Bienvenue à Adrien Giroud.

LA RENTRÉE AU CLUB AMITIÉ-LOISIRS

Le mardi 21 Aout le club Amitié Loisirs a fait sa rentrée. Les adhérents étaient heureux de se retrouver en toute amitié, après un été très chaud.



Le groupe lors de la sortie à Villerest (loire), en juin

La randonnée à Crans prévue le 3 Septembre est reportée au lundi 17 Septembre.

Samedi 15 Septembre, le Club participera au Forum des associations à la Sathonette.

Samedi 22 Septembre aura lieu le vide greniers devant le Club.

Vendredi 19 Octobre, concours de coinche inter clubs.

Les activités ont donc repris et de nouvelles sont prévues : un groupe de tarot et un groupe d'initiation au tarot !

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE

Les premiers romans de la rentrée littéraire sont dans les bacs :

Jean Christophe Grangé « *Kaïken* », Harlan Coben « *À découvert* », Camilla Läckberg « *La Sirène* », Mathias Enard « *Rue des voleurs* », Olivier Adam « *Les lisières* », Margaret Mazzantini « *La mer, le matin* », Niccolò Ammaniti « *Moi et lui* », Laurent Gaudé « *Pour seul cortège* », Tahar Ben Jelloun « *Le bonheur conjugal* », Julie Otsuka « *Certaines n'avaient jamais vu la mer* », Amélie Nothomb « *Barbe Bleue* », Toni Morrison « *Home* », Yassaman Montazami « *Le Meilleur des jours* ».

Dernière minute : Titeuf aventure n° 13 « À la folie ».

REPRISE DES CAFÉS-LECTURES

En panne d'inspiration, vous vous demandez quel livre lire ? Vous avez envie de partager vos coups de cœur ou vos déceptions sur un ouvrage ?

La bibliothèque (près du rond point d'Arménie) organise pour vous et avec vous des cafés-lectures ! Sans prétention, on y parle de livres, d'auteurs ; autour d'une tasse de café, on suggère des lectures, on émet des avis...

Les prochains rendez-vous auront lieu, à 14h30, à la bibliothèque :

Vendredi 28 septembre : on échangera sur les bonnes (ou mauvaises) surprises de l'été

Vendredi 30 novembre : les prix littéraires seront sur notre sellette !

TWIRLING BÂTON ... EN ROUTE VERS LA NOUVELLE SAISON !



Le twirling Bâton de Saint Maurice de Beynost vous donne rendez-vous pour la nouvelle saison 2012 - 2013 à partir du mercredi 5 septembre dès 14 h à la salle des fêtes. Les inscriptions pourront avoir lieu ce jour-là.

Quelques autres dates :

- 8 septembre à 15 h : Assemblée Générale

- 15 septembre de 10 h à 14 h : le club sera présent au forum des associations qui se tiendra à la Sathonette

M. Lapierre, Président du Club, et toute son équipe

vous attendent nombreux pour toutes ces dates.

Mail : bernard.lapierre@club-internet.fr

Tél. : 06.85.14.83.53

Vous pouvez nous découvrir sur le site

www.twirling-beynost.jimdo.com

PETIT CHEMIN, GRANDES AGAPES

Douze... la douzaine... ce n'est pas rien, symbolique pour ce douzième repas de rue du Chemin du Plantier...

Une réussite encore, du moins d'après ceux qui ont donné leur avis (Y en a-t-il qui n'en pensent pas moins ? J'espère bien que non ! La présence d'anciens résidents ayant déménagé depuis est plutôt un bon signe...). La soirée a été agréable (nous avons fait le nécessaire pour la météo), elle s'est terminée tard.

Tendance germanique cette année... c'est tellement à la mode en politique... alors « Fête de la Bière et choucroute ! » Il faut dire que lorsqu'on a dans l'équipe d'anciens bouchers... ça aide !

Certes, il y eut, forcément, quelques absences : date incompatible avec des projets antérieurs, mais aussi quelques places vides dues à des problèmes de santé... la population n'est pas toute jeune Chemin du Plantier mais les nouveaux arrivants étaient tous là qui représentent l'avenir de la rue...

Nous avons, à cette occasion fêté les 50 ans de Stéphanie... merci à Philippe, son époux, pour les flots de champagne et à Pierre GOUBET, notre Maire, qui nous a fait l'honneur de prendre un verre avec nous.



GRANDE COURSE DES CAISSES À SAVONS... ET INITIATION POUR TOUS !

L'association des caisses à savons de Miribel organise une course, comptant pour le classement du championnat du Lyonnais :

Le dimanche 23 septembre 2012, de 9h à 18h, Montée de la Paroche



Un baptême d'initiation est proposé au public le samedi 22 septembre de 14h à 17h.

Pour vous y inscrire, merci de bien vouloir prendre contact rapidement avec Monsieur Cornet : 06.25.90.29.56.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir ce sport de course automobile écologique !

DU CÔTÉ DES SAPEURS-POMPIERS

Le samedi 9 juin, les sapeurs-pompiers de Saint Maurice de Beynost ont organisé le concours départemental de manœuvres incendies et secourismes à la sathonette où les jeunes sapeurs-pompiers ont remporté la 2^{ème} place, ce qui a permis à la section de représenter le département de l'Ain à Niort pour le championnat de France.



Par ailleurs, l'association des JSP de Saint-Maurice de Beynost voulait chaleureusement remercier le Major Millet Jean-Luc, l'adjudant-chef Maure Thierry ainsi que l'ensemble des sapeurs pompiers de la caserne de St Maurice de Beynost pour leurs implications dans cet événement. De plus, les pompiers et les JSP de Saint-Maurice de Beynost remercient aussi

grandement leur mairie pour la mise à disposition du matériel ainsi que les parents des JSP, les femmes, enfants et ami(e)s des sapeurs pompiers dans la mise en place du site.

Le samedi 7 juillet à Niort, l'équipe de Saint Maurice de Beynost termine 15^{ème} sur les 130 équipes de France. Nos JSP ont réalisé la meilleure manœuvre incendie de France sans pénalité et avec un temps de 3 min 30 s. Une fois de plus le titre de champion de France reste dans le département de l'Ain, il a été remporté, cette année par l'équipe de GARNERANS. En effet, depuis de nombreuses années le titre de « champion » a été remporté à tour de rôle dans les équipes de l'Ain : Thoiry, Saint-Maurice de Beynost, Miribel et Garnerans pour la seconde fois.



LES TRANSFOS PRENNENT DES COULEURS

« La Couleure » association qui regroupe un collectif d'artistes graffeurs qui a réalisé les graffs des transfos de Miribel, des Echets et du Mas Rillier intervient sur deux des transformateurs. Le projet artistique a été pensé et mis en œuvre par deux artistes de la Couleure Docteur Chips et Prime Jawad Chouyav participe à la réalisation dans le cadre d'un chantier jeune. Validés par la Mairie les thèmes des grafs collent à la réalité du terrain. À l'entrée du forum des sports la fresque représente des tennismen, des boxeurs et des boulistes.



Place Jean Monnet place à la nature en milieu urbain sans oublier les moyens de transport voiture, train sans oublier un camion de pompiers. En ce mercredi de rentrée, les nounous et leurs petits ont joué au jeu des devinettes devant le tracé du futur décor.

